



HAL
open science

Diversification of activities in the French vineyards

Magali Aubert, Philippe Perrier-Cornet

► **To cite this version:**

Magali Aubert, Philippe Perrier-Cornet. Diversification of activities in the French vineyards. 4. Journées de recherches en sciences sociales, Dec 2010, Rennes, France. hal-02753302

HAL Id: hal-02753302

<https://hal.inrae.fr/hal-02753302>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La diversification des activités dans les exploitations viticoles françaises*

Magali Aubert
INRA – UMR MOISA, UMR 1110
2, place Pierre Viala, Bât. 26
34060 Montpellier Cédex 1, France
aubert@supagro.inra.fr

Philippe Perrier-Cornet
INRA – UMR MOISA, UMR 1110
2, place Pierre Viala, Bât. 26
34060 Montpellier Cédex 1, France
perrierp@supagro.inra.fr



Quatrième journées de recherches en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD

INRA SFER CIRAD

09 - 10 décembre 2010 – AgroCampus-Ouest, Rennes, France

* Etude réalisée avec les données d'enquêtes du Service de Statistique et Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture

La diversification des activités

dans les exploitations viticoles françaises¹

Magali Aubert et Philippe Perrier-Cornet

Résumé / Summary

La diversification des activités dans les exploitations agricoles au delà de la seule production de matières premières agricoles a pour objet de permettre aux agriculteurs de mieux valoriser leurs productions. Ces stratégies de développement des entreprises agricoles sont analysées dans le cadre général des théories des frontières de la firme, en faisant plus particulièrement référence aux travaux de Jacobides & Winter (2005). Ceux-ci apportent un regard croisant les approches par les coûts de transaction et celles par les ressources-compétences, en privilégiant ces dernières. En France, le secteur viticole est celui dans lequel le nombre d'exploitations diversifiées a le plus augmenté depuis les années 80, celles-ci représentant en 2007 plus de 25% des exploitations viticoles. A partir des recensements agricoles 1988-2000 et des enquêtes structure qui ont suivi, on montre que, pour les exploitations viticoles, les ressources, les compétences, l'environnement dans lequel évolue l'exploitation sont des facteurs clefs pour comprendre le mode organisationnel et les choix de diversification tandis que les éléments liés à la spécificité des actifs jouent de façon plus modérée..

A main objective of farm diversification is to enable farmers to generate higher value added activity. Jacobides & Winter (2005) refer to the boundary of the firm: the theory of cost transaction and mainly resource-skills theory to explain these strategies. In France, the wine industry has seen the number of farms' diversified increase since the early 90s, until in 2007 represent more than 25% of farms.. From the 1988-2000 agricultural census and survey structure that followed, and for wine industry, we show that the resources, skills, environment in which farm evolve and, more moderate, the specificity its assets are key factors to understanding the organizational mode.

Mots clefs / Key words

Diversification, viticulture, ressources-compétences, spécificité des actifs

Diversification, wine industry, resource-skills, asset specificity

Code JEL

L22, L23, L66, Q10, Q16

¹ Cette étude a été réalisée grâce à la mise à disposition des données individuelles des recensements et enquêtes du Service de Statistique et Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture.

1. Introduction

La diversification des exploitations agricoles est encouragée depuis les années 90 dans la PAC (Politique Agricole Commune), en particulier dans le cadre du second pilier dont un des axes vise à la « diversification économique/qualité de la vie ». Une des mesures de cet axe vise à « maintenir et développer les activités économiques et (...) favoriser l'emploi des zones rurales en soutenant la diversification des exploitations agricoles vers des activités non agricoles ». Ces incitations publiques s'inscrivent dans un contexte général de transition d'une économie agroalimentaire centrée sur la production de matières premières agricoles par des exploitations familiales à une économie où la valeur se situe davantage, pour ces très petites entreprises, dans des activités de transformation/distribution ou de services.

En résultent de nouvelles stratégies de développement dans les filières agroalimentaires, qui se traduisent en particulier par une modification de la répartition des fonctions de la chaîne de valeur entre catégories d'entreprises. Au niveau des entreprises agricoles, on observe dans ce cadre des processus de diversification par la prise en charge d'activités en aval de la production agricole stricto sensu : transformation à la ferme, vente directe.... Ces évolutions vont de pair avec des mutations des structures agricoles dont le caractère familial va en s'atténuant dans certains secteurs, du fait de la progression du travail salarié en agriculture et de la moindre importance relative du facteur terre, en partie en lien avec les processus de diversification de l'activité agricole.

La viticulture française constitue un terrain d'étude privilégié pour étudier ces questions :

- coexistence de différents cas de figure pour ce qui est de l'étendue de l'activité des exploitations viticoles : des simples producteurs de raisins aux vigneron indépendants qui transforment et vendent eux mêmes leur produit fini, les effectifs de ces derniers étant en progression,
- importance presque équivalente du travail salarié (en progression relative) et du travail familial dans les exploitations viticoles.

Les premiers travaux que nous avons déjà menés sur l'évolution des exploitations viticoles françaises dans les vingt dernières années (Traversac, Aubert et al. ; Bacchus 2008) ont en effet mis en évidence quatre grandes tendances lourdes : i) le développement important d'une viticulture à salariés (les exploitations familiales travaillant avec des salariés permanents concentrent maintenant environ 40 % du vignoble; ii) l'importance croissante des exploitations viticoles diversifiant leur activité vers l'aval de la filière : entre 1988 et 2000, le poids économique –i.e. la part de leur vignoble dans le vignoble total- des exploitations engagées dans la vinification et la commercialisation en bouteilles de leur production est passé de 20 à 30 % . ; iii) la spécialisation croissante dans la viticulture des exploitations ayant de la vigne (les systèmes mixtes associant viticulture et arboriculture, ou d'autres cultures ou élevages deviennent marginaux); iv) leur professionnalisation (effondrement de la petite viticulture, souvent de pluriactivité, dans la plupart des régions, le Languedoc-Roussillon faisant toutefois exception avec le maintien d'une petite viticulture sans doute lié à l'existence du tissu des coopératives viticoles)

Dans la suite de ces travaux, ce papier a pour objectif principal de chercher à mettre en évidence des régularités, des « facteurs explicatifs », du degré de diversification ou d'intégration de fonctions aval par les viticulteurs, en France dans la période contemporaine. Il s'agit d'expliquer l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories d'exploitations viticoles : simples producteurs de raisin, vigneron vinificateurs vendant leur vin en vrac, vigneron

bouteille commercialisant eux mêmes une partie significative de leur production finale (ces catégories seront précisément définies dans la suite de ce texte). Les hypothèses explicatives que nous testons sont inspirées par les attendus généraux des théories des frontières de la firme qui traitent des questions de diversification et d'intégration (Lafontaine et Slade, 2007). Elles sont développées dans le chapitre suivant. La Théorie des Coûts de Transaction (TCT) et la Théorie des Ressources et Compétences (TRC) portent un regard complémentaire sur les déterminants des modes organisationnels. Notre analyse se situe à l'interface de ces théories, dans la lignée des travaux de Jacobides & Winter (2005) qui décrivent l'articulation de ces théories. Le mode organisationnel dépend principalement des ressources et compétences des exploitations et, de façon plus modérée, des caractéristiques liées aux transactions.

On prolongera dans un deuxième temps ce travail de recherche de facteurs explicatifs mené en statique comparative par quelques éléments en dynamique sur l'évolution dans le temps des différents types d'exploitations viticoles classées selon leur degré de diversification ou d'intégration aval. Ce prolongement permettra d'introduire la question de l'efficacité ou de la « performance » comparée de ces différentes formes. On s'en tiendra dans ce papier à un premier niveau d'analyse de la performance, en abordant seulement celle-ci en termes structurels : quelle « durabilité », quelle pérennité dans le temps des différents types d'exploitations classées selon leur degré d'intégration aval ? On s'appuiera pour cela sur les passages des exploitations viticoles d'un type à l'autre et sur la comparaison de leurs trajectoires sur un pas de temps suffisant : taux de maintien dans la viticulture à horizon de cinq ans ou plus, taux de reprise des exploitations d'agriculteurs âgés, indicateurs de croissance des exploitations (variation de la SAU, de la dimension économique, de l'emploi),

2. Cadre d'analyse et hypothèses

Les modes organisationnels renvoient à un continuum d'intégration de fonctions ou de diversification de l'activité, que la TCT et la TRC tentent de caractériser.

2.1. L'intégration des fonctions et la diversification dans le cadre de la TCT et de la TRC

La TCT prend comme unité d'analyse la transaction et le contrat qui la matérialise. Celui-ci peut être établi via le marché, dans le cadre d'une relation intégrée, ou dans le cadre d'une relation dite hybride (Williamson, 1975 et 1994). Le choix du mode organisationnel repose sur la triptyque : fréquence, incertitude et plus particulièrement spécificité des actifs en jeu dans la transaction. Cette dernière représente un aléa contractuel. La TCT spécifie les critères du contrat qui justifient que le mode de coordination optimal pour une transaction donnée soit plus ou moins intégré. La spécificité des actifs, la fréquence et l'incertitude constituent le socle sur lequel s'établit ce choix organisationnel. Même si la TCT a progressivement évolué pour, peu à peu, élargir cette vision purement contractuelle à des éléments propres à l'entreprise, le triptyque défini reste au cœur de cette théorie.

La TRC prend comme unité d'analyse l'entreprise et ses caractéristiques intrinsèques. Cela concerne particulièrement les facteurs de production mais aussi les compétences et les routines. Une entreprise est définie par ses capacités productives mais aussi par ses compétences (Penrose, 1963 ; Richardson, 1972). C'est une gestion efficace de ces facteurs qui crée de la valeur. Les ressources et les compétences jouent conjointement sur les

possibilités de diversification des activités des entreprises. Contrairement à la vision Williamsonienne, aucun mode organisationnel n'est optimal. Il correspond à un choix perçu comme étant le plus rentable par l'entrepreneur.

Le degré de diversification de l'entreprise résulte du fait de coupler à la fois des étapes de production étroitement complémentaires et proches du « cœur productif ».

2.2. L'approche retenue dans les théories des frontières de la firme

Alors que la TCT analyse les déterminants des choix d'intégration, la TRC pose la question de la diversification des activités de production. Ces deux théories ont pour point commun de considérer les modes de coordination. Certains auteurs ont cherché à mettre en parallèle les apports de chacune et voir dans quelle mesure elles pouvaient être complémentaires ou rivales (Madhok, 2002 – Coase, 1992).

Jacobides & Winter (2005) prennent position en soulignant le poids central des ressources et compétences. Les choix organisationnels sont propres à une entreprise. Leurs caractéristiques conditionnent le mode choisi. Ce choix relève alors essentiellement des capacités de l'entreprise et les facteurs relatifs à la transaction ont un rôle secondaire, modérateur. Les coûts de transaction se traduisent par une intégration des fonctions de production seulement lorsque les ressources et compétences le long de la chaîne de valeur sont hétérogènes, c'est-à-dire lorsque l'étape intégrée est spécifique et répond au path-dependency de l'entreprise.

Les travaux qui tentent de mettre en oeuvre ces approches dans le cas des entreprises agricoles sont peu nombreux (Allen et Lueck, 2004). Pour notre objet, nous privilégions un cadre explicatif en termes de ressources et compétences de l'entreprise, dans la lignée des travaux de Jacobides & Winter. Celui-ci est explicité à travers les quatre hypothèses suivantes, les deux premières étant focalisées sur les ressources et compétences. La troisième prend en compte l'environnement dans lequel évolue l'entreprise, que l'on pourrait interpréter dans le cadre de la TRC et dans celui de la TCT. Enfin, dans une quatrième hypothèse, directement issue de la TCT, nous prenons en compte la question de la spécificité des actifs.

2.3. Quatre hypothèses générales

Pour Penrose, comme pour Richardson, les *ressources et les compétences* jouent conjointement sur les possibilités de diversification des activités des entreprises et l'élément déclencheur de la diversification est *l'abondance des ressources* :

Hypothèse 1 : Plus les ressources internes d'une entreprise sont importantes, plus celle-ci est encline à diversifier ses activités

L'abondance des ressources est tout à la fois moteur de croissance et de diversification. Une entreprise dont les ressources sont limitées n'aura pas le potentiel suffisant pour diversifier ses activités. Les ressources sont une condition nécessaire, sans pour autant être une condition suffisante. En effet, stimuli de la diversification, les ressources peuvent également être une incitation à l'expansion sans se traduire nécessairement par la réalisation d'étapes de production supplémentaires.

Au-delà des ressources dont dispose l'entreprise, ses *compétences et son savoir-faire* tiennent également une place importante dans leur choix de stratégie productive :

Hypothèse 2 : Plus l'entreprise dispose de compétences et plus elle peut diversifier ses activités

Les compétences caractérisent de nombreuses grandes entreprises et représentent le facteur clef qui fonde les possibilités de diversification. Cohendet & Llerena (1999) renforcent l'importance de ces compétences en soulignant que le socle sur lequel s'appuient les possibilités de diversification est l'existence d'un « cœur productif ». L'entreprise se centre dans un premier temps sur son cœur de métier avant d'élargir ses activités à celles qui sont proches de leur « cœur productif ». Coupler des activités similaires et complémentaires est ainsi une condition de la diversification.

La TRC est basée sur les ressources et les compétences dont disposent les entreprises mais elle intègre également la notion de branche. Celle-ci est appréhendé via *l'environnement* dans lequel s'insère l'entreprise :

Hypothèse 3 : L'environnement dans lequel évolue l'entreprise conditionne ses choix de diversification

A travers la notion de branche, se retrouve celle de mimétisme. Une entreprise s'inscrit dans une branche spécifique dans laquelle des normes plus ou moins établies, plus ou moins formelles sont définies. Richardson traduit l'importance de l'environnement *via* le mode productif.

Cette interdépendance entre diversification et environnement a également fait l'objet d'une attention particulière par North (1993). Il appréhende le rôle de l'environnement *via* les institutions. Celles-ci regroupent tout à la fois les règles formelles, les contraintes informelles et leurs applications. Elles jouent sur les coûts de transaction et les coûts de production. L'analogie qu'il établit associe les organisations à des joueurs dont les règles du jeu sont définies par les institutions. Les entrepreneurs disposent de ressources et de compétences qui, couplées aux perceptions qu'ils ont de leur environnement, leur permettent de s'adapter et de développer de nouvelles opportunités. Le mode organisationnel est à l'intersection des sources internes, des sources externes et des perceptions des entrepreneurs.

Les caractéristiques structurelles des entreprises conditionnent celles-ci dans leur choix de mode organisationnel mais les caractéristiques transactionnelles interviennent elles aussi dans la détermination du choix d'intégration. La *spécificité des actifs* est un élément clef des caractéristiques transactionnelles :

Hypothèse 4 : Plus les actifs sont spécifiques et plus la diversification des activités sera probante

Les actifs spécifiques sont définis dans le cadre contractuel et donc indépendamment à priori des caractéristiques de l'entreprise. L'unité de cette hypothèse est alors différente des précédentes. Les caractéristiques du contrat sont à dissocier de celles des contractants de la relation. Or, Lavaste (2001) souligne que la spécificité des actifs peut être considérée soit *via* le caractère idiosyncratique de l'actif, soit *via* la magnitude de cet actif. La magnitude peut être mesurée à travers les investissements réalisés ou encore la dimension physique des actifs. L'unité d'analyse peut être définie au-delà du contrat et être considérée au niveau de l'entreprise.

3. La population étudiée et les propositions testables sur les données disponibles

Les données mobilisées sont celles des Recensements des exploitations (1988 et 2000) et des Enquêtes Structure (2005 et 2007). Elles sont collectées par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective). Le questionnaire établi reste inchangé pour l'ensemble des opérations statistiques et différents items y sont développés. Certains sont relatifs aux caractéristiques de l'exploitation, d'autres à la main d'œuvre présente ou encore à la diversification des activités. Un questionnaire complémentaire viticole complète les recensements 1988 et 2000. Mais il n'est pas présent dans les enquêtes Structure.

3.1. Le champ : les exploitations professionnelles à dominante viticole

Notre analyse se centre sur les exploitations professionnelles à dominante viticole.

Nous qualifions une exploitation de professionnelle dès lors que son niveau de MBS (Marge Brute Standard) totale est supérieur à 9.600€ ET qu'au moins un actif familial se déclare agriculteur à titre principal ou qu'au moins un actif, qu'il soit familial ou salarié, déclare travailler à plus de mi-temps sur l'exploitation.

Nous sélectionnons dans ce champ les exploitations à dominante viticole : celles dont le niveau de MBS viticole est significatif. Celle-ci doit être au moins égale à 9.600€ ou, à défaut, contribuer à hauteur minimale de 50% à la MBS totale de l'exploitation. Sur ce critère, notre champ est donc un peu plus large que celui de la classification par OTEX des exploitations viticoles dans la statistique agricole publique (MBS viticole \geq 2/3 de la MBS totale).

Les effectifs des exploitations professionnelles à dominante viticole ainsi définies étaient de 57 944 en 2000 et de 50 844 en 2007 (cf tableau 5).

3.2. Les types d'exploitations construits

Dans le cas des recensements agricoles de 1988 et 2000, deux critères sont utilisés pour la construction de la typologie: la destination du raisin produit par l'exploitation d'une part et, pour les exploitations qui vinifient tout ou partie de leur raisin, le mode de commercialisation des vins. Trois grandes catégories ont été définies :

Les Vignerons Bouteille (Vb) : ils répondent à au moins un des trois critères suivants :

Critère 1: l'exploitation vend au moins 10.000 bouteilles

Critère 2: $\frac{\text{ventes bouteilles}}{\text{ventes totales}} \geq 50\%$

Critère 3: $\frac{\text{ventes bouteilles} + \text{vente directe vrac} + \text{vente directe magasin spécialisé}}{\text{ventes totales}} \geq \frac{2}{3}$

Les Vignerons Vrac :

Les exploitations dont la production est, tout ou partie, vinifiée sur l'exploitation mais qui ne répondent à aucun des 3 critères définis ci-dessus.

Les Viticulteurs raisin :

Cette catégorie regroupe les autres exploitations professionnelles à dominante viticole. Elles ne vinifient pas et leur production est uniquement à destination de caves coopératives ou destinée à la vente de vendanges fraîches.

Pour les enquêtes structure, dans la mesure où le complément viticole n'apparaît plus dans le questionnaire, une proxy est définie sur la base d'éléments qualitatifs. Ceux-ci ne permettent que de faire la distinction entre les vignerons bouteille (Vb) et les autres (Vnonb).

Une exploitation Vb doit valider simultanément les critères suivants: transformer des produits à la ferme, vendre des produits agricoles de l'exploitation directement aux consommateurs et être spécialisée en viticulture de qualité. Toutes les autres exploitations viticoles sont classées en Vnonb²

Les théories de la frontière de la firme éclairent le choix des modes organisationnels. Les viticulteurs peuvent opter pour un continuum allant de la seule production de raisin, à la transformation et vente sur l'exploitation de leur production viticole. Les hypothèses énoncées dans la partie 2.4 sont maintenant déclinées en propositions testables afin d'éclairer ce choix de mode organisationnel particulier des exploitations spécialisées en viticulture :

3.2. Propositions testables

Les ressources, les compétences, l'environnement dans lequel évolue l'exploitation et la spécificité de ses actifs sont les 4 grandes hypothèses qui découlent de la TRC et de la TCT. Sur la base des données dont nous disposons, des propositions testables sont définies.

a. Sur l'importance des ressources

Remarque préalable sur le sens des causalités :

Les ressources dont disposent les exploitations leur permettent-elles de se diversifier, ou est-ce que la diversification se traduit par une augmentation de certaines ressources ? Autrement dit, quel est le sens de causalité entre le choix du mode organisationnel et les ressources ? Pour éclairer cette question, une analyse dynamique préalable des facteurs ressources a été menée sur la période 2000-07, en différenciant les exploitations selon 4 trajectoires définies en considérant l'état observé en 2000 et celui observé en 2007.

On constate que les exploitations vignerons non bouteille en 2000 (Vnonb observés) qui deviennent vignerons bouteille en 2007 (Vb estimés) ont, dès la période initiale, une plus

² En 2000, les deux typologies –RA/enquête structure peuvent être confrontées. On constate que la plupart des vignerons bouteille observés dans le RA 2000 valident les critères qualitatifs utilisés dans Structure 2000 : près de 85% des Vb estimés dans Structure 2000 correspondent à des Vb observés dans RA 2000. A l'inverse, 88% des autres exploitations -les « Vnonb estimés »- correspondent à des « Vnonb observés ».

grande surface viticole et un plus grand potentiel de main d'œuvre : salariée et familiale, que les exploitations qui restent Vnonb en 2007 (Cf. Tableau 1). Inversement, les Vb observés en 2000 qui deviennent Vnonb en 2007 présentent un potentiel de main d'œuvre plus faible et déclarent une surface viticole plus petite que celles qui sont restées Vb. Il semble bien que ce sont les ressources dont disposent les exploitations qui sont source de diversification, et non l'inverse.

La dimension économique de l'exploitation, appréhendée par le niveau de MBS, peut être considérée comme un indicateur des ressources et de la capacité financière de celle-ci. Elle peut avoir un effet positif sur la probabilité de diversification. Mais cet effet peut être non significatif du fait même de l'existence d'autres alternatives nécessitant elles aussi des capacités financières élevées :

Proposition 1.1 – Une dimension économique élevée, appréhendée via le niveau de MBS devrait avoir un effet positif sur la probabilité de diversification

Des niveaux de dotation en terre et travail élevés soulignent une disponibilité de ressources. Celles-ci peuvent être affectées à d'autres activités que la seule production. Une entreprise qui dispose d'une main d'œuvre abondante pourra en dédier une partie à la vinification ou à la diversification. Comme le soulignent Capt & Dussol (2004) plus le poids des UTA (Unité de Travail Annuel) totaux sur l'exploitation est important et plus l'exploitation pourra élargir ses activités. Chaque travailleur, familial ou salarié, peut se spécialiser dans une des étapes de production :

Proposition 1.2 – Plus le poids des UTA est important, plus la probabilité de diversification est élevée

b. Sur les compétences

Les ressources représentent des disponibilités qui peuvent être dédiées à d'autres activités que la seule activité de production. Celles-ci jouent positivement sur la probabilité de diversification. Elles sont toutefois définies dans le cadre plus large des caractéristiques de l'exploitation puisqu'elles sont à considérer conjointement avec les compétences des agents présents.

Le niveau de formation est un indicateur de compétence et de savoir-faire. Penrose différencie la formation technique de la formation générale du fait de la nature des capacités d'adaptabilité acquises. Alors que le niveau de formation technique donne aux actifs des compétences spécifiques à leur domaine d'expertise, le niveau de formation général permet d'acquérir une capacité d'adaptation aux différents modes d'organisation.

Cohendet & Llerena (1999) soulignent l'importance de la diversification dans le cadre d'un élargissement proche du « cœur productif ». La vinification nécessite des compétences spécifiques pour la réalisation des différentes étapes : pressurage, clarification/ débordage, fermentation. La commercialisation requiert elle aussi des compétences ciblées, mais plus larges, notamment en commerce et en œnologie afin que les produits soient valorisés, que le

client soit renseigné et devienne consommateur. Les compétences générales s'inscrivent, par définition, au-delà du secteur agricole et renvoient à des capacités à établir des réseaux.

Le niveau de formation, technique ou général, est propre à chaque actif. Or, sur une exploitation, les compétences des uns profitent à l'ensemble. Les niveaux de formation des actifs familiaux les plus élevés sont alors considérés.

Ces niveaux de formation sont complémentaires. Le niveau de formation technique élargit les possibilités productives, le niveau de formation général permet une meilleure coordination et valorisation des différentes étapes de production :

Proposition 2.1 – Plus le niveau de formation agricole est élevé, plus la probabilité de diversification est importante

Proposition 2.2 – Plus le niveau de formation général est élevé, plus la probabilité de diversification est importante

Un élément clef relatif aux facteurs de production découle directement des actifs présents sur l'exploitation : le poids des actifs salariés permanents parmi l'ensemble des actifs salariés. Leur implication et la mobilisation de leurs compétences est différente selon que les employés soient présents à titre permanent ou temporaire.

Par ailleurs, élargir ses activités de production suppose un potentiel de main d'œuvre permanent à priori plus important. L'activité productive peut être définie sur une période récurrente mais non annuelle. Intégrer la vinification et la commercialisation suppose un élargissement de la période où la présence de salariés est nécessaire. C'est plus particulièrement le cas de la commercialisation. Les ventes directes auprès des consommateurs se font toute l'année, de fait, ne répondent pas à une logique ponctuelle ou saisonnière :

Proposition 2.3 – Plus le poids des actifs salariés permanents parmi l'ensemble des salariés est élevé, plus la probabilité de diversification est importante

c. Sur l'environnement / la branche

Au-delà des ressources et compétences qui caractérisent les exploitations, l'environnement dans lequel elles évoluent conditionnent également le mode organisationnel adopté. Les branches dans lesquelles s'inscrivent et évoluent les exploitations renvoient notamment à des règles collectives.

Concernant l'environnement institutionnel, on suppose que celui-ci s'exprime principalement, dans le cas de la viticulture, par la localisation dans un bassin viticole. La prégnance des institutions dans la viticulture s'exprime en grande partie à ce niveau, en premier lieu à travers toute l'organisation des appellations d'origine, qui dessinent et délimitent ces bassins viticoles, au nombre d'une dizaine en France, chacun ayant ses règles propres, ses associations et interprofessions, ses modes de régulation... :

Proposition 3.1 – La localisation géographique, l'appartenance à un type de bassin viticole, joue sur la probabilité de diversifier ses activités de production

d. Sur la spécificité des actifs

La TRC souligne l'importance conjointe des ressources, des compétences et de l'environnement. Ces facteurs clefs conditionnent le choix de diversification des activités des exploitations. De façon plus modérée, on suppose que la spécificité des actifs interfère dans la définition de ce choix.

Cette spécificité n'est pas propre à la TCT. Poppo & Zenger (1998, p. 856) soulignent que « both transaction cost and knowledge-based explanations of boundary choice begin with the assumption that efficient production necessitates specialized investments in physical and human assets ».

Lavaste (2001) souligne que la spécificité des actifs peut être considérée *via* le montant investi ou la taille de l'actif. Les actifs sont qualifiés de spécifiques si ils sont non redéployables. Le degré de spécialisation en viticulture, mesuré par la part de la surface viticole dans la surface totale traduit la part de l'exploitation dédiée à la viticulture. Cette approximation correspond à des investissements physiques spécifiques pour répondre non pas à la requête d'un partenaire mais à une demande plus globale, destiné à une consommation finale spécifique :

Proposition 4.1 – Une forte spécialisation en viticulture se traduit par une plus grande probabilité d'intégrer ses activités de production

Une production spécifique comme les Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) renvoie également à une spécificité des actifs. Or, la définition de cet actif est ambigu. Selon la TCT, dans la mesure où cet actif renvoie à des investissements spécifiques, notamment en termes de cépage, toute exploitation qui la met en œuvre devrait être dans une logique d'intégration. Or, un tel investissement se traduit également par une diminution de l'incertitude sur le marché d'où une diminution de la probabilité d'intégration. L'effet attendu peut être tout à la fois positif, négatif ou non significatif si les effets se compensent :

Proposition 4.2 – L'AOC est un indicateur de la spécificité des actifs qui peut, de par sa nature, réduire l'incertitude

Tableau synthétique :

Hypothèse	Prédiction	Effet attendu sur la probabilité de diversifier
Hypothèse 1: Ressources		
	Prédiction 1.1 - Niveau de MBS	+
	Prédiction 1.2 - Poids des UTA	+
Hypothèse 2: Compétences		
	Prédiction 2.1 - Niveau de formation agricole	+
	Prédiction 2.2 - Niveau de formation général	+
	Prédiction 2.3 - Poids des salariés permanents	+
Hypothèse 3: Environnement		
	Prédiction 3.1 - Bassins viticoles	effet + pour les bassins à forte tradition bouteille
Hypothèse 4: Spécificité des actifs		
	Prédiction 4.1 - Un degré de spécialisation en viticulture	+
	Prédiction 4.2 - AOC	?

4. Résultats

Afin de comprendre dans quelle mesure certains exploitants décident de diversifier leurs activités, plusieurs analyses complémentaires sont mises en œuvre. Dans un premier temps, une caractérisation des exploitations selon le mode organisationnel permet de différencier les exploitations selon qu'elles diversifient ou pas leurs activités. Dans un second temps, une analyse multidimensionnelle *via* une analyse de données suivie dans un troisième temps d'une modélisation économétrique permettent de mesurer le poids de chacun des facteurs considérés ainsi que l'effet de ceux-ci sur la probabilité de diversification. Enfin, une analyse dynamique des trajectoire souligne la plus ou moins grande pérennité des exploitations selon qu'elles diversifient ou pas.

4.1. Caractérisation des vigneronns bouteille

Les variables considérées pour appréhender la diversification sont relatives à l'exploitation, aux caractéristiques des actifs présents ou encore à la localisation géographique.

Les vigneronns bouteille correspondent, de façon stable dans le temps, à des chefs mieux formés, tant en termes de formation agricole qu'en termes de formation générale (Cf. Tableau 2). Mieux formés, ils n'en sont pas pour autant des actifs plus jeunes.

Les vigneronns bouteille développent plus souvent une production viticole de qualité. Cette forte spécialisation ressort en termes de localisation géographique. Les vigneronns bouteille sont plus présents en Aquitaine, Vallée de la Loire, Bourgogne et Alsace ; qui correspondent à des régions fortement spécialisées en viticulture de qualité³. Les vigneronns bouteilles correspondent non seulement aux exploitations les plus spécialisées en viticulture de qualité mais ce sont aussi celles qui ont la part de la surface viticole dans leur superficie totale la plus importante.

En termes de dimension économique, on constate que plus cette dimension est importante et plus le poids des vigneronns bouteille est important. Pour les plus grandes exploitations, près de 40% sont des vigneronns bouteille. Pour les moyennes (40-100 Ude), ce taux est de l'ordre de 20% alors qu'il est de l'ordre de 10% pour les plus petites (inférieures à 40 Ude). Cette relation positive entre dimension économique et le poids des Vb, est inverse pour les vigneronns non bouteille. La sur-représentation économique des Vb est liée au poids de l'activité viticole. La dimension économique, tant en termes global qu'en termes viticole, est à coupler avec la forte dimension physique des exploitations et un fort besoin de main d'œuvre. Elles sont relativement plus grandes et font appel à plus de main d'œuvre, qu'elle soit familiale ou salariée. Quelle que soit la période étudiée, les vigneronns bouteille ont en moyenne deux fois plus d'UTA que les autres exploitations. Plus précisément, ce sont les entreprises qui mobilisent le plus les emplois salariés permanents avec entre 60 et 65% des UTA (Unité de Travail Annuel) qui correspondent à de la main d'œuvre salariée ; alors que pour les autres exploitations, 60 à 70% de la main d'œuvre est familiale.

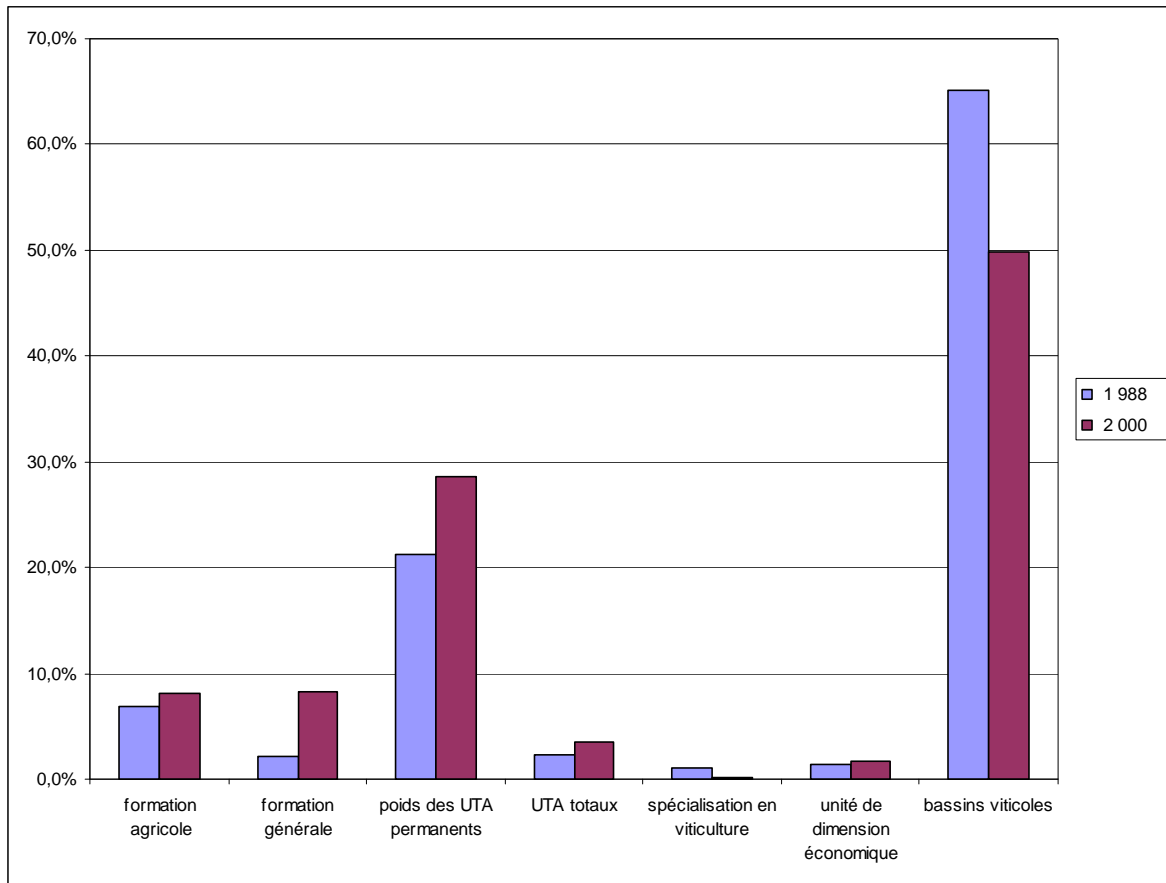
³ C'est pourquoi la proxy des vigneronns définie pour les enquêtes structure repose notamment sur ce critère de spécialisation en viticulture de qualité.

La différenciation des populations repose avant tout sur le fait que les exploitations destinent tout ou partie de leur production à la cave particulière. Cette première distinction permet de dissocier les vigneron·ne·s d'une part et les viticulteur·rice·s raisin d'autre part. La seconde distinction repose sur des seuils de ventes de bouteille et permet de différencier les vigneron·ne·s bouteille des vigneron·ne·s vrac. Or, au regard des éléments observés, il semblerait que les vigneron·ne·s bouteille se distinguent nettement des deux autres types d'exploitation. Les vigneron·ne·s vrac et les viticulteur·rice·s raisin apparaissent comme plus proches. Les vigneron·ne·s bouteille sont de dimension économique et physique plus importante, le besoin de main d'œuvre y est plus important et la logique d'exploitation repose plus sur une logique de main d'œuvre salariée que sur une logique de main d'œuvre familiale. Fortement spécialisées en viticulture de qualité, ce sont les entreprises qui ont la plus grande partie de leur surface orientée en viticulture. Enfin, elles sont tenues par des chefs mieux formés.

4.2. Contribution des variables à la diversification (analyse de données)

La diversification des activités de production semble liée à des caractéristiques relatives à l'exploitation, aux actifs présents ou encore à la localisation. Pour voir dans quelle mesure chacun de ces facteurs contribue à comprendre le mode organisationnel choisi, une analyse de type MANCOVA a été mise en œuvre. Elle permet de voir, simultanément et parmi tous ces facteurs, quels sont ceux qui contribuent le plus à comprendre l'appartenance aux différentes populations considérées. Le principal apport d'une telle analyse multidimensionnelle, par rapport à une analyse économétrique, est de mesurer le poids de chacun des facteurs. On décompose ainsi la variance totale en une partie liée au modèle (variabilité inter-classe, SSB) et une autre qui n'y est pas liée (variabilité intra-classe, SSW).

Les facteurs pris en compte permettent de comprendre près de 40% de la variance observée. On constate ainsi que parmi les facteurs qui contribuent le plus à comprendre l'intégration aval choisie par les viticulteur·rice·s, ressortent : la région, le poids de la main d'œuvre salariée dans la main d'œuvre totale et les niveaux de formation. On constate une relative stabilité des facteurs prépondérants ; mais certaines modifications ressortent. Même si la région reste le facteur principal, son poids diminue en faveur du poids de la main d'œuvre salariée et des niveaux de formation.



Source : Agreste – Recensement Agricole 1988 et 2000

Les ressources et compétences, de même que l’environnement, semblent être les éléments clefs permettant de comprendre le choix de diversification des activités de production. La spécificité des actifs paraît tenir un rôle secondaire, ce qui conforterait le schéma tel que défini par Jacobides & Winter (2005).

4.3. Déterminants du mode organisationnel

L’objectif de l’analyse économétrique est de voir dans quelle mesure chacun des facteurs considéré affecte le choix de diversification des exploitants viticoles.

Les populations sont définies différemment selon la période considérée, les modélisations économétriques y répondent alors de façon différenciée. Pour la période 1988/2000, un modèle multinomial (encadré 1) permet de mesurer la probabilité d’appartenir à une des populations : vignerons bouteille, vignerons vrac et viticulteur raisin. Pour la période 2000/2007, un modèle dichotomique (encadré 2) examine la probabilité d’être Vb vs vigneron non bouteille. Les modèles sont réalisés pour chaque pas de temps pour voir dans quelle mesure les effets observés sont stables.

Encadré 1 : logit polytomique

Le modèle suppose que chaque individu a une utilité différente pour chaque alternative i , notée U_i . Cette utilité, et par la même la probabilité que l'alternative i soit choisie, se décompose en une partie stochastique et une partie déterministe. Cette dernière peut s'exprimer comme une combinaison linéaire des attributs relatifs aux différentes alternatives :

$$P_i = P(X_i \beta + \varepsilon_i > 0) \text{ d'où } P_i = F(X_i \beta)$$

Avec i et j les alternatives

P_i la probabilité pour que l'individu choisisse l'alternative i

N le nombre d'attributs

X_{ni} la valeur du $n^{\text{ième}}$ attribut pour l'alternative i

β les coefficients à estimer

Encadré 2 : logit dichotomique

L'individu i est confronté à un choix binaire, reflet d'une variable dite « latente » inobservable et continue.

L'objectif est de comprendre ce choix et de mesurer sa probabilité d'apparition.

Implicitement, ce modèle est tel que :

$$Y_i = 1 \text{ si } Y_i^* \geq \alpha$$

$$Y_i = 0 \text{ si } Y_i^* < \alpha$$

Avec α un seuil et Y_i^* définit tel que : $Y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i$.

On constate une stabilité des résultats sur la période 1988-2000. Plus le niveau de formation, agricole ou général, est important et plus la probabilité d'être vigneron bouteille, plutôt que vigneron vrac ou viticulteur raisin, est importante (Cf. Tableau 3). De même, plus la dimension économique des exploitations est importante, plus cette probabilité est importante. Privilégier les emplois permanents et avoir un potentiel d'actifs présents important constituent des facteurs qui jouent positivement sur la probabilité d'opter pour un mode organisationnel intégré. Enfin, plus la surface exploitée est constituée de surfaces viticoles, plus la probabilité d'être vigneron bouteille est importante.

Toutefois, on constate aussi que certains éléments diffèrent. En 2000, les exploitations de très grande dimension économique (supérieure à 100 Ude) ont une plus grande probabilité d'être viticulteur raisin que vigneron bouteille. De la même façon, les exploitations sur lesquelles le plus haut niveau de formation général est le niveau secondaire ont, en 2000, une plus grande probabilité d'être viticulteur raisin que ceux dont le niveau de formation général est supérieur.

Pour la période récente, 2000/ 2007, la variable AOC est prise en compte dans le questionnaire. Ce label de qualité se traduit positivement sur la probabilité de diversifier (Cf. Tableau 4). La diminution de l'incertitude qu'il engendre ne compense pas les investissements spécifiques nécessaires. Pour les autres facteurs pris en compte, on constate une stabilité des résultats avec ceux des recensements, ce qui conforte la définition de notre proxy. Une dimension économique importante, un fort degré de spécialisation en viticulture, la présence d'actifs familiaux formés, un potentiel salarié permanent important et une main d'œuvre abondante sont autant d'éléments qui favorisent la diversification des activités de production des exploitations professionnelles à dominante viticole, quelle que soit la période considérée.

4.4. Trajectoire des exploitations

En 2000, les vigneronns bouteille observés représentent 20% des exploitations professionnelles à dominante viticole (Cf. Tableau 5).

Les trajectoires des exploitations professionnelles à dominante viticole sont très différentes selon que l'exploitation diversifiait ou non ses activités de production en 2000. Alors que seulement 3% des exploitations Vb de 2000 ont disparu ou sont devenues des (très petites) exploitations non professionnelles en 2007 (principalement de retraite), elles sont plus de 11% dans ce cas pour les Vnonb de 2000. La diversification semble bien être facteur de pérennité pour les exploitations viticoles.

Si l'on s'en tient aux seules exploitations viticoles pérennes (et professionnelles), la stabilité « intra groupe » est relativement plus faible pour les vigneronns bouteille. En effet, 1 vigneron bouteille (observé en 2000) sur 4 est devenu vigneron non bouteille en 2007. Réciproquement, environ 1 exploitation vigneron non bouteille sur 10 est devenue vigneron bouteille en 2007. Le passage de vigneron non bouteille à vigneron bouteille apparaît plus contraignant que le schéma inverse.

Mais au total, du fait des effectifs initiaux très différents dans ces deux catégories, celle des Vb est en progression : près de 40 % des vigneronns bouteille en 2007 ne l'étaient pas en 2000.

On constate par ailleurs que seules 0.5% des exploitations Vb ont quitté la viticulture pour d'autres productions entre 2000 et 2007 ; alors que pour les vigneronns non bouteille, ce taux est de 3%. Rester une exploitation professionnelle mais ne plus être à dominante viticole est une trajectoire très peu observée pour les vigneronns bouteille.

Plus précisément, le changement de stratégie alternative entre les deux périodes renvoie à des exploitations aux caractéristiques différentes. En effet, les exploitations qui diversifient leurs activités en 2007, alors qu'elles ne les diversifiaient pas en 2000, correspondent à des exploitations où le poids la main d'œuvre est plus importante et où le degré de spécialisation

en viticulture est plus élevé (Cf. Tableau 6). Elles correspondent également à des exploitations où les emplois salariés sont plus fréquemment des emplois permanents.

On retrouve le schéma inverse pour les exploitations qui étaient Vb en 2000 et qui sont qualifiées de Vnonb en 2007. Ce sont des exploitations dont le poids des emplois salariés permanents était plus faible et qui exploitaient des surfaces moins importantes.

Les exploitations qui diversifient sont des exploitations où les ressources sont les plus importantes et où le degré de spécialisation en viticulture est élevé. Les trajectoires suivies, pour les exploitations pérennes, décrivent ce schéma. Une exploitation qui décide de ne plus diversifier est une exploitation qui se distingue des autres avec notamment des niveaux de ressources plus faibles.

Conclusion

La diversification de l'activité agricole par intégration de fonctions en aval de transformation et commercialisation concerne une fraction croissante des viticulteurs en France depuis la fin des années 80 et ce processus se poursuit depuis 2000. Les facteurs explicatifs de celle-ci semblent principalement relever de l'environnement institutionnel, appréhendé par la localisation dans les différents bassins/systèmes viticoles, des ressources/caractéristiques internes des exploitations (taille initiale, dimension économique, main d'oeuvre) et des compétences des viticulteurs. Dans tous les cas, toutes choses égales par ailleurs, la présence d'actifs familiaux ayant des niveaux de formation générale et de formation agricole élevés accroît la probabilité d'intégration.

Ce mode organisationnel répond à une stratégie d'exploitation établie en fonction des ressources et compétences dont elle dispose en interne ; mais aussi de l'environnement dans lequel elle évolue et des actifs spécifiques qu'elle développe. Ces éléments, combinés, permettent de voir dans quelle mesure les frontières de la firme se dessinent.

L'analyse des trajectoires fait ressortir une « efficacité structurelle » supérieure des vigneronns bouteille : les taux de maintien dans la profession agricole et dans la viticulture sont très élevés, de même que les indicateurs structurels de croissance des exploitations (ratios de dimension économique et d'emploi), nettement supérieurs à ceux des autres viticulteurs. Elle révèle toutefois une certaine instabilité dans le processus d'intégration aval : en 7 ans, un quart des vigneronns bouteille ont abandonné celle-ci et sont devenus (ou redevenus) des vracqueurs ou des producteurs de raisin. Tout se passe comme si la diversification était une assurance de pérennité dans la viticulture professionnelle (96 % des vigneronns bouteille de

2000 sont toujours des viticulteurs professionnels en 2007, contre 85 % pour les autres viticulteurs de 2000), mais pas nécessairement une assurance pour tous d'être toujours diversifiés sur le long terme.

La diversification semble bien être un élément de différenciation permettant aux exploitations d'être plus pérennes. On peut toutefois se demander dans quelle mesure cette pérennité s'accompagne d'un plus haut niveau de performance et donc de croissance. Une analyse complémentaire en termes de performance économique, à partir de données comptables et de gestion comme celles du RICA, doit être couplée à cette analyse structurelle afin d'avoir une vision complète des effets de cette diversification. Une telle analyse devrait permettre de mettre en évidence d'éventuels éléments de fragilité susceptibles d'expliquer ces situations de retrait et recentrage sur l'amont de la filière par une fraction non négligeable des vignerons bouteille.

Elle ne doit toutefois pas faire oublier la progression continue des effectifs des vignerons bouteille, due à l'importance des entrées de viticulteurs dans cette catégorie : 40 % des vignerons bouteille en 2007 ne l'étaient pas en 2000.

Au delà de ces résultats immédiats, qui demandent à être validés par des travaux complémentaires, cette analyse conduit à s'interroger sur les perspectives et limites de ce trend lourd mis en évidence : jusqu'où la progression en parts de marché des vignerons bouteille peut-elle aller ? Au niveau de leurs exploitations, les viticulteurs français en tirent manifestement avantage. Mais dans quelle mesure ce qui est bon au niveau microéconomique l'est-il aussi au niveau mésoéconomique pour les filières régionales viticoles ?

Bibliographie :

- Allen, W.D. ; Lueck, D. 2004** - *The nature of the farm – contracts, risk and organization in agriculture* - Business & Economics.
- Capt, D.; Dussol, A.M. – 2004** – *Exploitations diversifiées: un contenu en emploi plus élevé* – Agreste Cahiers n°2 – mars 2004, pp. 11 – 18.
- Cohendet, P. ; Llerena, P. 1999** – *La conception de la firme comme processeur de connaissances* - Revue d'économie industrielle - Volume 88, Numéro 88 - pp. 211-235
- Jacobides, M.G.; Winter, S.G.– 2005** - *The co-evolution of capabilities and transaction cost: explaining the institutional structure of production* – Strategic Management Journal, vol 26 – pp. 395- 413.
- Lafontaine & Slade – 2007** – *Vertical integration and firm boundaries : the evidence* – Journal of Economic Literature – vol XLV – pp. 629 – 685.
- Levy, D.T. – 1985** – *The transactions cost approach to vertical integration: an empirical examination* – The Review of economics and statistics vol 87, n° 3 – pp. 438 – 445.
- Lavaste, O. – 2001** – *Les coûts de transaction et O. Williamson : retour sur les fondements* – Xième conférence de l'association internationale de management stratégique 13-15 juin 2001
- Madhok, A, 2002** – *Reassessing the fundamentals and beyond: Renald Coase, the transaction cost and resource-based theories of the firm and the institutional structure of production* - Strategic Management Journal - 23: 535–550.
- North, D.C. – 1993** – *Institutions, transaction costs and productivity in the long run* – Economics Working Paper Archives at WUSTL, N. ewt – eh/ 9309004 - Washington
- Penrose, E.T. – 1963** – *Facteurs, conditions et mécanismes de la croissance de l'entreprise* – Paris, Ed. Hommes et Techniques – Trad. de l'anglais par S. et L. Mayret : *The theory of the growth of the firm* .
- Poppo & Zenger – 1998** – *Testing alternative theories of the firm : transaction cost, knowledge-based, and decisions in information services* – Strategic Management Journal, vol 19, pp. 853 – 877.
- Richardson – 1972** – *The organization of firm industry* – The economic journal, vol 82, n°327, pp. 883 – 896.
- Traversac, J.B. ; Aubert, M. ; Laporte, J.P. ; Perrier-Cornet, P. 2007** - *Deux décennies d'évolution des structures de la viticulture française* - Couderc, J.P. (Editeur) ; Hannin, H. (Editeur) ; D'Hauteville, F. (Editeur) ; Montaigne, E. (Editeur). Bacchus 2008 : enjeux, stratégies et pratiques dans la filière vitivinicole. Dunod, Paris (FRA) - 327-358
- Williamson O.E., 1994** - *The Economic Institutions of Capitalism* - Free Press, 1985, trad. française : Les institutions de l'économie, Inter-éditions
- Williamson O.E., 1975** - *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications* - Free Press

Tableau 1. Sens de causalité entre choix du mode organisationnel et les ressources

		Situation en 2007					
		non Vb			Vb		
		utattot00	utafcto00	utatsal00	utattot00	utafcto00	utatsal00
Situation en 2000	non Vb	2.1	1.3	0.7	3.5	1.4	2.1
	Vb	3.7	1.6	2.1	4.3	1.7	2.6
	All	2.2	1.3	0.8	4.1	1.6	2.5

		Situation en 2007					
		non Vb			Vb		
		utattot07	utafcto07	utatsal07	utattot07	utafcto07	utatsal07
Situation en 2000	non Vb	2.0	1.2	0.7	3.9	1.5	2.3
	Vb	3.7	1.5	2.2	4.6	1.7	2.8
	All	2.1	1.3	0.8	4.4	1.7	2.7

		Situation en 2007					
		non Vb		Vb		All	
		sau00	sauviti00	sau00	sauviti00	sau00	sauviti00
Situation en 2000	non Vb	30.8	12.0	23.1	14.8	30.3	12.2
	Vb	20.7	14.5	21.8	16.5	21.5	16.0
	All	30.1	12.2	22.1	16.1	28.2	13.1

		Situation en 2007					
		non Vb		Vb		All	
		sau07	sauviti07	sau07	sauviti07	sau07	sauviti07
Situation en 2000	non Vb	33.8	13.0	25.0	17.1	33.1	13.3
	Vb	21.5	14.6	23.2	17.8	22.8	17.1
	All	33.0	13.1	23.6	17.6	30.7	14.3

Tableau 2. Caractérisation des exploitations et des actifs présents

	Recensement Agricole 1988			Resensement Agricole 2000			Recensement Agricole - 2000, échantillon		Enquête Structure 2007	
	Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés
Niveau de formation Agricole										
supérieur	37.19	30.94	31.87	43.76	23.56	32.69	41.2	58.8	45.3	54.7
secondaire	18.75	37.80	43.45	22.48	29.28	48.23	27.1	72.9	26.2	73.8
inférieur	9.64	33.65	56.70	13.88	25.65	60.47	17.9	82.1	18.5	81.5
Niveau de formation Générale										
supérieur	29.99	30.48	39.53	40.00	22.13	37.87	41.1	58.9	40.5	59.5
secondaire	16.33	33.14	50.53	20.96	26.29	52.75	23.9	76.1	26.5	73.5
inférieur	7.87	36.12	56.00	10.03	30.18	59.79	16.1	83.9	15.6	84.4
Age du chef d'exploitation										
inf 40 ans	14.16	34.99	50.84	21.71	27.02	51.27	26.8	73.2	29.5	70.5
40-50 ans	14.81	33.32	51.87	21.78	27.18	51.04	25.0	75.0	28.8	71.2
50-60 ans	11.21	34.94	53.85	17.94	26.77	55.28	19.9	80.1	23.4	76.6
60 ans et +	10.43	34.55	55.02	16.78	25.76	57.46	20.1	79.9	20.9	79.1
Degré de Spécialisation en viticulture										
Spécialisé en viti de qualité	20.64	30.27	49.10	28.80	21.35	49.85	39.0	61.0	41.4	58.6
Spécialisé en viti	2.57	35.47	61.96	5.08	36.86	58.06	.	100.0	.	100.0
non Spécialisé en viti	3.63	44.99	51.39	6.19	35.78	58.03	.	100.0	.	100.0
Ude totaux										
très petite (8-16 ude)	2.82	30.95	66.22	7.54	20.54	71.91	5.6	94.4	7.8	92.2
très petite (16-24 ude)	5.73	35.78	58.49	9.32	25.57	65.11	8.8	91.2	15.0	85.0
petite (24-40 ude)	9.10	39.74	51.16	13.22	30.19	56.59	8.0	92.0	11.0	89.0
moyenne (40-100 ude)	19.91	34.09	46.00	25.09	29.80	45.11	21.2	78.8	20.9	79.1
grande (100 ude et plus)	39.94	20.49	39.57	41.10	18.49	40.41	41.9	58.1	41.6	58.4
Ude viticoles										
4-8 ude	1.53	37.79	60.68	3.71	23.89	72.40	3.8	96.2	.	100.0
8-16 ude	3.02	37.14	59.84	6.30	27.04	66.67	3.3	96.7	5.1	94.9
16-24 ude	6.64	36.95	56.41	8.39	28.41	63.20	6.4	93.6	11.0	89.0
24-40 ude	13.28	36.22	50.50	15.24	30.56	54.20	7.4	92.6	9.8	90.2
40-100 ude	28.20	28.45	43.35	31.30	26.61	42.09	24.8	75.2	22.7	77.3
100 ude et plus	55.17	16.85	27.98	52.54	14.84	32.61	50.6	49.4	49.8	50.2
All	12.71	34.55	52.74	20.25	26.88	52.86	23.9	76.1	26.3	73.7

Source : Agreste – Recensement Agricole 1988 et 2000, Enquête Structure 2007

		Recensement Agricole 1988			Resensement Agricole 2000			Recensement Agricole - 2000, échantillon		Enquête Structure 2007	
		Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés
SAU totale	Moyenne	24,7	24,3	17,1	29,5	33,8	23,2	21,5	30,3	23,4	34,2
SAU viticole	Moyenne	17,2	10,8	9,6	20,4	13,9	11,3	16	12,2	17,5	13,6
UTA totaux	Moyenne	5	2,3	1,9	5,2	2,3	1,9	4,2	2,2	4,4	2,2
UTA familiaux	Moyenne	1,8	1,6	1,3	1,7	1,4	1,3	1,6	1,3	1,7	1,3
UTA salariés totaux	Moyenne	3,1	0,7	0,6	3,4	0,9	0,7	2,5	0,8	2,6	0,9
UTA permanents	Moyenne	2,4	0,4	0,2	2,4	0,5	0,3	1,6	0,4	1,7	0,5
UTA saisonniers	Moyenne	0,7	0,3	0,3	1	0,4	0,4	0,8	0,4	0,9	0,4

	Recensement Agricole 1988			Resensement Agricole 2000			Recensement Agricole - 2000, échantillon		Enquête Structure 2007	
	Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles	Vignerons Vrac	Viticulteurs raisin	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés	Vignerons Bouteilles Estimés	Vigneron non bouteille estimés
Poids moyen des UTA salariés	62,88%	29,28%	29,47%	65,89%	37,66%	33,81%	59,16%	38,23%	60,04%	38,45%
Poids moyen des UTA permanents parmi les UTA salariés	77,29%	56,29%	41,13%	69,45%	52,86%	41,53%	66,90%	50,15%	65,93%	52,51%
Poids de la SAU viticole dans la SAU totale	69,79%	44,36%	56,04%	69,09%	40,97%	48,64%	74,23%	40,39%	74,57%	39,75%
Poids des UTA pour 100 ha	29,1	21,3	19,8	25,5	16,5	16,8	26,3	18,0	25,1	16,2

Tableau 3. Etre Vb vs vigneron vrac ou viticulteur raisin en 1988 et 2000

Variables	Modalités	Typologie	Recensement exhaustif 1988		Recensement exhaustif 2000	
			Estimation	Pr > Khi 2	Estimation	Pr > Khi 2
<i>Référence = Vb</i>						
Intercept		Vr	4.0661	<.0001	3.8001	<.0001
		Vv	3.1623	<.0001	2.1157	<.0001
<i>Référence = oui</i>						
Niveau de formation agricole	non	Vr	0.2313	<.0001	0.2889	<.0001
	non	Vv	0.1710	<.0001	0.2373	<.0001
<i>Référence = supérieur</i>						
Niveau de formation général	secondaire	Vr	0.000099	0.9968	0.0688	0.0007
	secondaire	Vv	-0.0717	0.0021	-0.0686	0.0011
	aucun	Vr	0.4064	<.0001	0.5506	<.0001
	aucun	Vv	0.2285	<.0001	0.4047	<.0001
Poids des UTA salariés permanents parmi les UTA salariés		Vr	-0.0296	<.0001	-0.0272	<.0001
		Vv	-0.0179	<.0001	-0.0191	<.0001
UTA totaux		Vr	-0.2619	<.0001	-0.3132	<.0001
		Vv	-0.1227	<.0001	-0.1586	<.0001
Poids de la SAU viticole dans la SAU totale		Vr	-0.0257	<.0001	-0.0207	<.0001
		Vv	-0.0185	<.0001	-0.0125	<.0001
<i>Référence = inf 16 ude</i>						
MBS totale	16 - 24 ude	Vr	0.2933	<.0001	0.1149	0.0072
	16 - 24 ude	Vv	0.2958	<.0001	0.1370	0.0021
	24 - 40 ude	Vr	-0.0813	0.0092	-0.0991	0.0013
	24 - 40 ude	Vv	-0.0115	0.7055	0.0366	0.2492
	40 - 100 ude	Vr	-0.5971	<.0001	-0.2935	<.0001
	40 - 100 ude	Vv	-0.4843	<.0001	-0.1512	<.0001
	sup 100 ude	Vr	-0.5175	<.0001	0.1010	0.0253
	sup 100 ude	Vv	-0.6351	<.0001	-0.0401	0.3966
<i>Référence = LR</i>						
Bassins viticoles	Vallée Loire	Vr	1.6955	<.0001	1.1883	<.0001
	Vallée Loire	Vv	-0.3190	<.0001	-0.5002	<.0001
	Aquitaine	Vr	-0.9064	<.0001	-0.7748	<.0001
	Aquitaine	Vv	-0.5067	<.0001	-0.1584	0.0034
	Charente	Vr	-1.1782	<.0001	-0.0167	0.9080
	Charente	Vv	3.0576	<.0001	4.0032	<.0001
	Loire	Vr	-2.9136	<.0001	-2.4291	<.0001
	Loire	Vv	-0.6589	<.0001	-0.6010	<.0001
	Sud Ouest	Vr	-0.4744	<.0001	-0.3417	<.0001
	Sud Ouest	Vv	0.2511	0.0007	0.2397	0.0013
	Bourgogne	Vr	-1.0126	<.0001	-1.1432	<.0001
	Bourgogne	Vv	-0.0920	0.0371	0.00165	0.9758
	Champagne	Vr	1.0861	<.0001	1.0837	<.0001
	Champagne	Vv	-0.7964	<.0001	-0.4130	<.0001
	Alsace	Vr	-1.3133	<.0001	-0.6828	<.0001
	Alsace	Vv	-1.9313	<.0001	-1.5635	<.0001
	Corse	Vr	2.2315	<.0001	1.1577	<.0001
	Corse	Vv	-0.1213	0.5610	-1.6575	<.0001

Tableau 4. Etre Vb vs Vnonb

		2000			2007		
Paramètre	Modalités	Estimation	Pr > Khi 2	Odds Ratio	Estimation	Pr > Khi 2	Odds Ratio
Intercept		-4,5623	<.0001		-3,8961	<.0001	
Niveau de formation agricole	non	-0,2363	<.0001	0,79	-0,2422	<.0001	0,78
	oui	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
Niveau de formation générale	supérieure	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	secondaire	-0,0573	0.0018	0,94	-0,0289	0.0962	0,97
	aucune	-0,411	<.0001	0,66	-0,356	<.0001	0,70
AOC	non	-0,7118	<.0001	0,49	-0,7484	<.0001	0,47
	oui	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
Poids des UTA salariés permanents parmi les UTA salariés		0,00957	<.0001		0,00864	<.0001	
UTA totaux		0,0389	<.0001		0,0439	<.0001	
Poids de la SAU viticole dans la SAU totale		0,0234	<.0001		0,0201	<.0001	
MBS totale	inf 16 ude	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	16 - 24 ude	0,1106	0.0891	1,12	0,2079	<.0001	1,23
	24 - 40 ude	-0,4008	<.0001	0,67	0,0157	0.7083	1,02
	40 - 100 ude	0,4461	<.0001	1,56	0,1152	<.0001	1,12
	sup 100 ude	0,6679	<.0001	1,95	0,3433	<.0001	1,41
Bassins viticoles	LR	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	Vallée Rhône	-0,4262	<.0001	0,65	-0,2799	<.0001	0,76
	Aquitaine	1,1229	<.0001	3,07	0,9152	<.0001	2,50
	Charente	-4,5524	<.0001	0,01	-3,5913	<.0001	0,03
	Loire	2,3234	<.0001	10,21	1,5279	<.0001	4,61
	Sud Ouest	0,0289	0.7092	1,03	0,3356	<.0001	1,40
	Bourgogne	1,4968	<.0001	4,47	1,3329	<.0001	3,79
	Champagne	0,0296	0.5553	1,03	-0,1283	0.0009	0,88
	Alsace	1,1404	<.0001	3,13	0,7154	<.0001	2,05
Corse	0,5424	0.0015	1,72	0,4051	0.0089	1,50	
Correctly Classified		86,8			85,2		

Tableau 5. Trajectoires des exploitations 2000-2007

	Situation en 2007	Basé sur les Vb observés en 2000		Taux de variation sur la période		
		Dnbt	% par sous population	MBS totale	SAU viticole	UTA totaux
Vignerons Bouteilles en 2000	disparue	242	2,1%			
	devenues non professionnelles	136	1,2%	-91,0%	-86,6%	-74,8%
	professionnelles non dominante viti	60	0,5%	18,6%	-98,9%	-36,1%
	Vb	8398	71,9%	8,4%	8,1%	6,4%
	Vignerons non bouteille	2838	24,3%	2,9%	2,7%	-0,8%
	<i>Sous population Vb</i>	<i>11674</i>	<i>100,0%</i>	<i>6,8%</i>	<i>6,4%</i>	<i>4,4%</i>
Non Vignerons Bouteilles en 2000	disparue	2552	5,5%			
	devenues non professionnelles	2674	5,8%	-87,0%	-85,6%	-63,7%
	professionnelles non dominante viti	1436	3,1%	-28,3%	-88,5%	-22,5%
	Vb	5180	11,2%	14,3%	16,5%	10,8%
	Vignerons non bouteille	34428	74,4%	7,4%	7,6%	-2,3%
	<i>Sous population non Vb</i>	<i>46270</i>	<i>100,0%</i>	<i>5,0%</i>	<i>3,4%</i>	<i>-3,8%</i>
All		57944		2,7%	0,5%	-3,7%

Source : Agreste – Recensement Agricole 2000, Enquête Structure 2007

Tableau 6. Trajectoire des exploitations pérennes dans la viticulture

		Trajectoires pour les exploitations pérennes en 2000					
		Exploitations Vb en 2000: probabilité de rester Vb en 2007 vs devenir Vnonb			Exploitations Vnonb en 2000: probabilité de devenir Vb en 2007 vs rester Vnonb		
Paramètre	Modalités	Estimation	Pr > Khi 2	Odds Ratio	Estimation	Pr > Khi 2	Odds Ratio
Intercept		-5,0757	<.0001		-3,27	<.0001	
Niveau de formation agricole	non	-0,2454	<.0001	0,78	-0,1503	<.0001	0,86
	oui	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
Niveau de formation générale	supérieure	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	secondaire	-0,0432	0,0282	0,96	-0,1399	<.0001	0,87
	aucune	-0,3274	<.0001	0,72	0,00519	0,8755	1,01
AOC	non	-0,6376	<.0001	0,53	-0,2169	<.0001	0,81
	oui	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
Poids des UTA salariés permanents parmi les UTA salariés		0,0106	<.0001		0,00431	<.0001	
UTA totaux		0,0174	<.0001		0,00109	0,7632	
Poids de la SAU viticole dans la SAU totale		0,0215	<.0001		0,00656	<.0001	
MBS totale	inf 16 ude	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	16 - 24 ude	0,4287	<.0001	1,54	-0,4024	0,0022	0,67
	24 - 40 ude	-0,1207	0,0435	0,89	0,6954	<.0001	2,00
	40 - 100 ude	0,3472	<.0001	1,42	-0,0641	0,2434	0,94
	sup 100 ude	0,447	<.0001	1,56	0,0593	0,3111	1,06
Changement OTEX	non	0,5696	<.0001	1,77	-0,5493	<.0001	0,58
	oui	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
Bassins viticoles	LR	<i>Référence</i>			<i>Référence</i>		
	Vallée Rhône	-0,1493	0,0068	0,86	0,2921	<.0001	1,34
	Aquitaine	0,9607	<.0001	2,61	0,5586	<.0001	1,75
	Charente	-4,102	<.0001	0,02	-1,8958	<.0001	0,15
	Loire	1,9727	<.0001	7,19	0,0371	0,6833	1,04
	Sud Ouest	-0,0452	0,5996	0,96	0,8091	<.0001	2,25
	Bourgogne	1,4271	<.0001	4,17	0,6895	<.0001	1,99
	Champagne	-0,1219	0,0211	0,89	0,7617	<.0001	2,14
	Alsace	1,3427	<.0001	3,83	-0,5542	<.0001	0,57
Corse	0,6545	0,0002	1,92	-0,4738	0,2512	0,62	
Correctly Classified		85,1			65,5		